

# Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

## NANOSKIN BULLET SHINE All Metal Cleaner & Polish



### 1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

#### 1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN BULLET SHINE All Metal Cleaner & Polish  
 Identificateur du produit : NA-SBT

#### 1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Nettoyage et polissage des carrosseries d'automobiles

#### 1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products  
 Total Import Solutions, Inc.  
 14700 Radburn Ave.  
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA

No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)

No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253  
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.2 Classification des dangers du SGH : Liquide inflammable Catégorie 4

Liquides inflammables Catégorie 4

Toxicité sévère (orale) Catégorie 4

Irritation cutanée Catégorie 2

Irritation oculaire Catégorie 2A

Toxicité par aspiration Catégorie 1

Toxicité spécifique pour un organe cible Catégorie 3 (Système nerveux central)

Classification du SGH selon la norme 29 CFR 1910(OSHA HCS)

**H227** LIQUIDE COMBUSTIBLE

**H302** NOCIF SI AVALÉ

**H332** NOCIF SI INHALÉ

**H312** NOCIF SI EN CONTACT AVEC LA PEAU

**H305** PEUT ETRE NOCIF SI AVALÉ ET S'IL Y A PÉNÉTRATION DES VOIES RESPIRATOIRES

**H315** CAUSE UNE IRRITATION CUTANÉE

**H317** PEUT CAUSER UNE RÉACTION D'ALLERGIE CUTANÉE

**H319** PEUT CAUSER UNE IRRITATION OCULAIRE SÉVÈRE

Modification 12/24/2015

**H336 PEUT CAUSER DES NAUSÉES OU DES ÉTOURDISSEMENTS****Énoncés préventifs des risques**

P102 : Garder hors de la portée des enfants.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P301 SI AVALÉ : SUIVRE LES INDICATIONS DES PREMIERS SOINS.

P302 : PAR VOIE CUTANÉE : SUIVRE LES INDICATIONS DES PREMIERS SOINS.

P353 : Rincer la peau avec de l'eau / douche.

P374 : Combattre l'incendie selon les mesures de précaution normales à partir d'une distance raisonnable.

P412 : Ne pas s'exposer à des températures au dessus de 50 °C / 122 °F.

**2.3 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives****MOT DE SIGNALLEMENT : DANGER**

Pictogramme

**3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Composant	Numéro de CAS	Avertissements	Concentration
Napthe aliphatique	64742-88-7	Irritant cutané, toxine environnementale	

**4. MESURES DE PREMIERS SOINS****PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS****PAR VOIE OCULAIRE :**

Rincer continuellement avec de l'eau pendant plusieurs minutes, Enlever les verres de contact et continuer de rincer, appeler immédiatement un médecin.

**PAR VOIE CUTANÉE :**

Laver avec beaucoup d'eau et du savon, appeler immédiatement un médecin.

**SI AVALÉ :**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE****Conditions d'inflammabilité :**

Ne devrait pas se produire sous des conditions normales car le point d'éclair est au-dessus de 100 deg. C (212 deg. F). Même s'il est chauffé, ce produit ne dégagera que de la vapeur d'eau.

**Agents d'extinction non-appropriés :** Mousse, eau, jet d'eau

**Équipement spécial de protection destiné aux pompiers :**

Porter un appareil respiratoire autonome avec un masque complet fonctionnant en mode de pression positive avec l'équipement approprié au complet et un équipement personnel de protection résistant aux produits chimiques.

Modification 12/24/2015

**Produits dangereux de combustion :**  
Certains oxydes de carbone durant l'incinération

#### Information additionnelle : Les risques d'incendie & d'explosion ne sont pas connus

### 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions personnelles:** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou le gaz dégagé du produit. Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

**Précautions environnementales :** Prévenir toute fuite additionnelle ou déversement s'il n'y a pas de danger de le faire. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les tuyaux de drainage.

**Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :**

PETITS DÉVERSEMENTS : Éponger avec un matériel absorbant convenable, mettre dans un contenant à déchets chimiques, bien fermer et éliminer correctement. GRANDS DÉVERSEMENTS : Les personnes qui ne portent pas d'équipement de protection devraient être tenues à l'écart de la zone de déversement jusqu'à ce que le nettoyage soit complété. Arrêter le déversement à sa source, endiguer la zone de déversement pour prévenir tout étalement, pomper le liquide dans un réservoir de secours. Empêcher le ruissellement vers les égouts, les cours d'eau ou toute autre masse d'eau. Si un ruissellement se produit, avertir les autorités concernées au besoin. Absorber le liquide restant avec un matériel absorbant convenable et mettre dans un contenant à déchets chimiques, bien refermer et éliminer de façon appropriée.

### 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Précautions pour une manutention sécuritaire :**

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter d'en inhale les vapeurs ou le brouillard. Utiliser dans un espace bien ventilé et porter un équipement de protection au besoin. Éviter la vaporisation, le réchauffement ou les éclaboussures. Bien se laver après la manipulation.

**Entreposage :**

Entreposer dans des contenants fermés dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger les contenants contre tout dommage physique.

**Précautions particulières :**

Les contenants vides contiennent des résidus du produit (sous formes de vapeur, de liquide et/ou de solide) et ils peuvent être dangereux. Bien respecter toutes les mises en garde. Tenir les contenants vides bien fermés et ne pas les utiliser pour mélanger ou entreposer tout autre matériel.

### 8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Commentaires sur les limites d'exposition**

**Limites d'exposition :**

Composants avec des paramètres en milieu de travail :

Distillats de pétrole aliphatiques 64742-88-7 TWA : 100 ppm

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des voies respiratoires :**

Utilisation normalement non requise dans les endroits bien ventilés.

**Protection des mains :**

Manipuler avec des gants résistants aux alcalis. Les gants doivent être vérifiés avant leur utilisation.

Enlever les gants sans toucher les parties mouillées du gant. Jeter les gants utilisés ou contaminés, selon les directives locales, la réglementation pertinente et les bonnes pratiques. Laver et sécher les mains.

Protection oculaire :	Utiliser des lunettes de protection testées et approuvées contre les éclaboussures chimiques selon les normes gouvernementales appropriées comme NIOSH (USA) ou EN 166 (UE).
Protection cutanée et corporelle :	Porter un tablier ou un vêtement de protection avec des manches longues pour prévenir tout contact avec la peau. Échanger tout vêtement ou tablier mouillé avec le produit par un qui est sec.
Mesures d'hygiène :	Manipuler selon les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Apparence	Légèrement beige
Seuil d'odeur	Données non disponibles
Formule moléculaire	Mélange
Poids moléculaire	Mélange
Point d'ébullition	100 deg. C
Température de décomposition	Données non disponibles
Densité relative	< 1 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente	Données non disponibles
Solubilité dans l'eau	7,5
Solubilité dans d'autres liquides	Données non disponibles
pH	6 - 8
Point d'éclair	Données non disponibles
COV	< 6

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures extrêmes.
Produits dangereux de décomposition	Oxydes de carbone, oxydes de cuivre, oxydes d'étain, oxydes de zinc et oxydes d'aluminium.
Possibilité de réactions dangereuses	Ne pas mettre en contact avec des oxydants et des acides forts.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité sévère :

Composant :

Distillats de pétrole aliphatiques - 64742-88-7

Toxicité orale DL50 Rat > 5 000 mg/Kg.

Toxicité par inhalation CL50 Rat 4 Heures 450 ppm

Toxicité orale DL50 Rat > 5 000 mg/Kg

Toxicité par ingestion DL50 Rat > 5 000 mg/Kg

Sensibilisation cutanée chez le cobaye, non sensibilisant

Sensibilisation respiratoire : Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales, Non mutagène

L'information est fournie pour le composant de distillat de pétrole aliphatique à une concentration de 100 %.

Modification 12/24/2015

La quantité du composant formé de distillat de pétrole aliphatique étant faible, il faut tenir compte des effets de cette présence qui doivent être calculés en fonction de la concentration. Les concentrations des composants sont réduites encore davantage selon les suggestions et recommandations des niveaux de dilutions recommandés.

## 12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE

### Commentaires généraux

Aucun composant connu de cette formulation n'est potentiellement dangereux pour l'environnement en tant que bioaccumulateur ou autrement et aucune donnée n'est disponible en quantité suffisante pour attribuer une désignation.

### NAPHTE ALIPHATIQUE

Bioaccumulation – Ce produit n'est pas bioaccumulateur.

Biodégradation – Se dégrade lentement en présence d'oxygène (taux inconnu); se dégrade plus rapidement dans des conditions d'eau acclimatée (polluée) comparativement à de l'eau pure (*devrait être moins de 30 jours dans une station d'épuration des eaux usées*).

Dégradation abiotique – réagit avec les radicaux hydroxyliques de l'atmosphère; la demi-vie à l'air libre est estimée à moins d'une journée.

Mobilité dans le sol et l'eau – Insoluble dans l'eau; faible mobilité dans le sol; est absorbé par le sol, ce qui l'aide à rester stationnaire.

### Toxicité aquatique

Chez le poisson pendant 96 heures- CL50 Pimephelas promelas 45 mg/l sous forme d'émulsion, 18-20 mg/l – soluble dans l'eau. NOTA : Les essences minérales sont pratiquement insolubles. Le test mentionné ci-dessus reconnaît cet état de fait. Le premier test a émulsifié le produit, le deuxième test a été réalisé après l'avoir équilibré dans l'eau.

CL50 chez les crustacés pendant 48 heures : Daphnia magna (Puce d'eau) 1,4, 1,9 3-10, 21 & 40-89 mg/l ; CL50 chez les algues pendant 72 heures : Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte) 1-3, 4,3, 5,0, 8,3 & 10-30 mg/l ; CL50 chez les bactéries : Tetrahymena pyriformis – (estimation sur ordi.) 678 mg/l.

## 13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Éliminer selon la réglementation fédérale, provinciale et locale. Les contenants ne devraient PAS être réutilisés. Les contenants devraient être éliminés selon les directives gouvernementales.

## 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

### Information d'expédition

Le produit n'est pas classifié par l'ONU.

DOT (US) : Ceci n'est pas un matériau réglementé

IATA et ICAO (Transport aérien) : Ceci n'est pas un matériau réglementé

IMDG (Transport maritime) : Ceci n'est pas un matériau réglementé

### Information spéciale pour l'expédition

Sans objet.

### Classification du système SIMD/ HMIS

**SANTÉ** 1

**INCENDIE** 0

**RÉACTIVITÉ** 0

## 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Risques selon l'OSHA : Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant

Modification 12/24/2015

US TSCA : Tous les composants sont listés

CANADA : Statut de l'inventaire - Tous les composants sont listés

Composants selon SARA 302 : Aucun

Composants selon SARA 313 : Aucun

Risques selon SARA 311/ 312 :

Risque d'incendie, risque sévère pour la santé, risque chronique pour la santé.

Composants de la Proposition 65 de la Californie. 65: AVERTISSEMENT : Ce produit contient des agents chimiques pouvant causer le cancer, des défauts à la naissance et des dommages au système reproducteur reconnus par l'état de Californie.

Cette information est fournie pour les sous-produits suivants non prévus dans ce produit et dans les proportions énoncées :

Cancer : Éthylbenzène CAS # 100-41-1 < 0,0000458 %, Naphthalène CAS # 91-20-3 < 0,0000458 %

Défauts à la naissance : Toluène CAS # 108-88-3 < 0,0000038 %

## 16. AUTRE INFORMATION

Fiche signalétique préparée par **Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products**

### Exonération de responsabilité

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillett.